



CCAS DE MARVEJOLS

Rapport  
d'orientations budgétaires  
2024

# SOMMAIRE

- **Introduction**
- Compte administratif 2023
- Orientations budgétaires 2024

# INTRODUCTION

- Le débat d'orientations budgétaires (DOB), prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements.
- Ce débat doit avoir lieu sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB).
- Le ROB fait l'objet d'une publication transmise au représentant de l'Etat. Il est également mis à disposition du public à la mairie dans les 15 jours suivant la tenue du DOB.

# INTRODUCTION

## Caractéristiques du CCAS

- Le CCAS est un établissement public administratif obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants.
- Il est présidé par le Maire de la Commune de Marvejols (4981 habitants) à laquelle il est rattaché.
- Ces missions sont l'aide sociale apportée aux séniors, l'animation de l'action sociale du territoire et l'aide aux personnes handicapées. Il peut avoir également la gestion de structures d'accueil à destination notamment des personnes âgées.

# INTRODUCTION

## Caractéristiques du CCAS

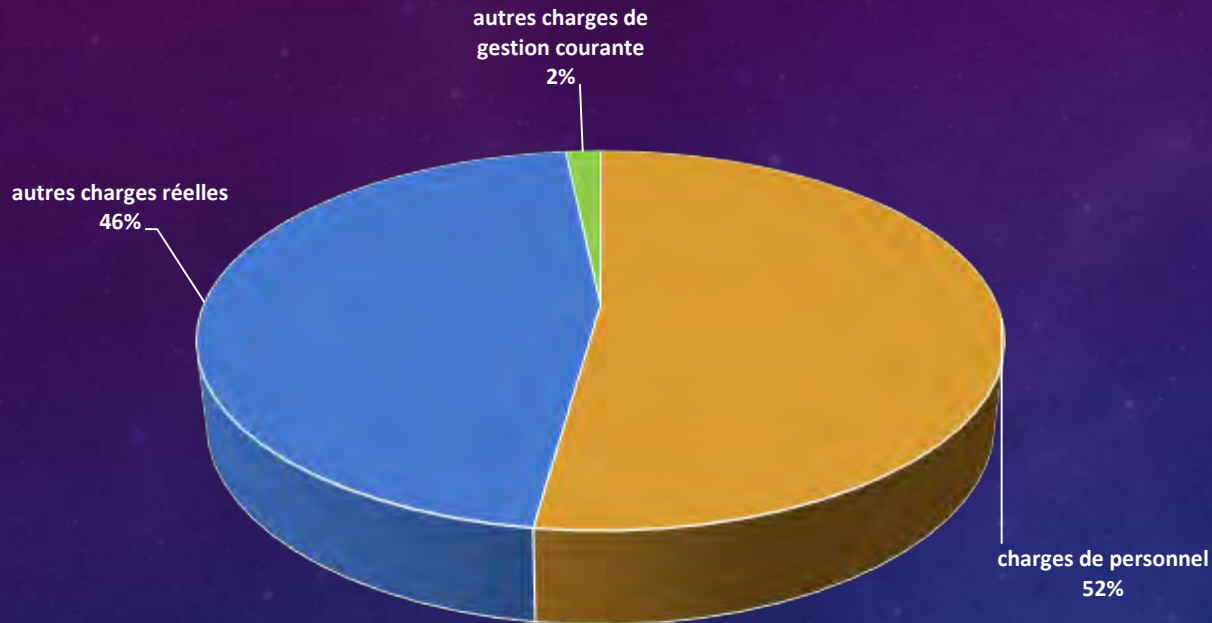
- La Résidence Ray est gérée par le CCAS mais détient ses instances de décisions propres.
- Le budget du CCAS est un budget autonome, voté par le conseil d'administration, rattaché au budget principal de la Commune.
- Le budget de la Résidence Ray est lui-même autonome et rattaché au budget du CCAS.

# SOMMAIRE

- Introduction
- **Compte administratif 2023**
- Orientations budgétaires 2024

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Structure des charges réelles en 2023



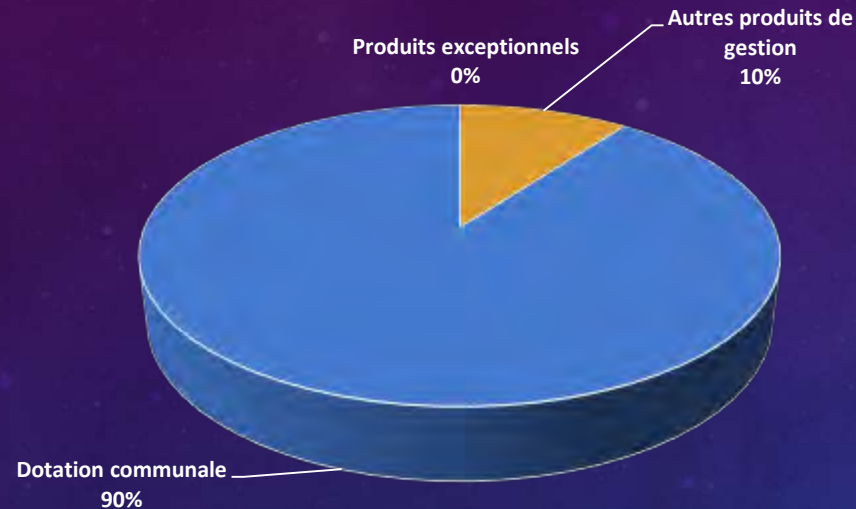
Sur **100** € dépensés en 2023 :

- **52** € ont été consacrés aux charges de personnel
- **46** € ont été consacrés aux autres charges réelles (repas des aînés, gévaukdo...)
- **2** € ont été consacrés aux autres charges (secours d'urgence, fonds de solidarité...)

La part des charges de personnel a fortement baissé par rapport à 2022 (-11 points). Cela s'explique par le fait qu'il n'y ai plus d'agent à temps complet pour le CCAS depuis le mois de Juillet 2022 et donc une réduction constatée sur l'exercice 2023 complet.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Structure des produits réels en 2023



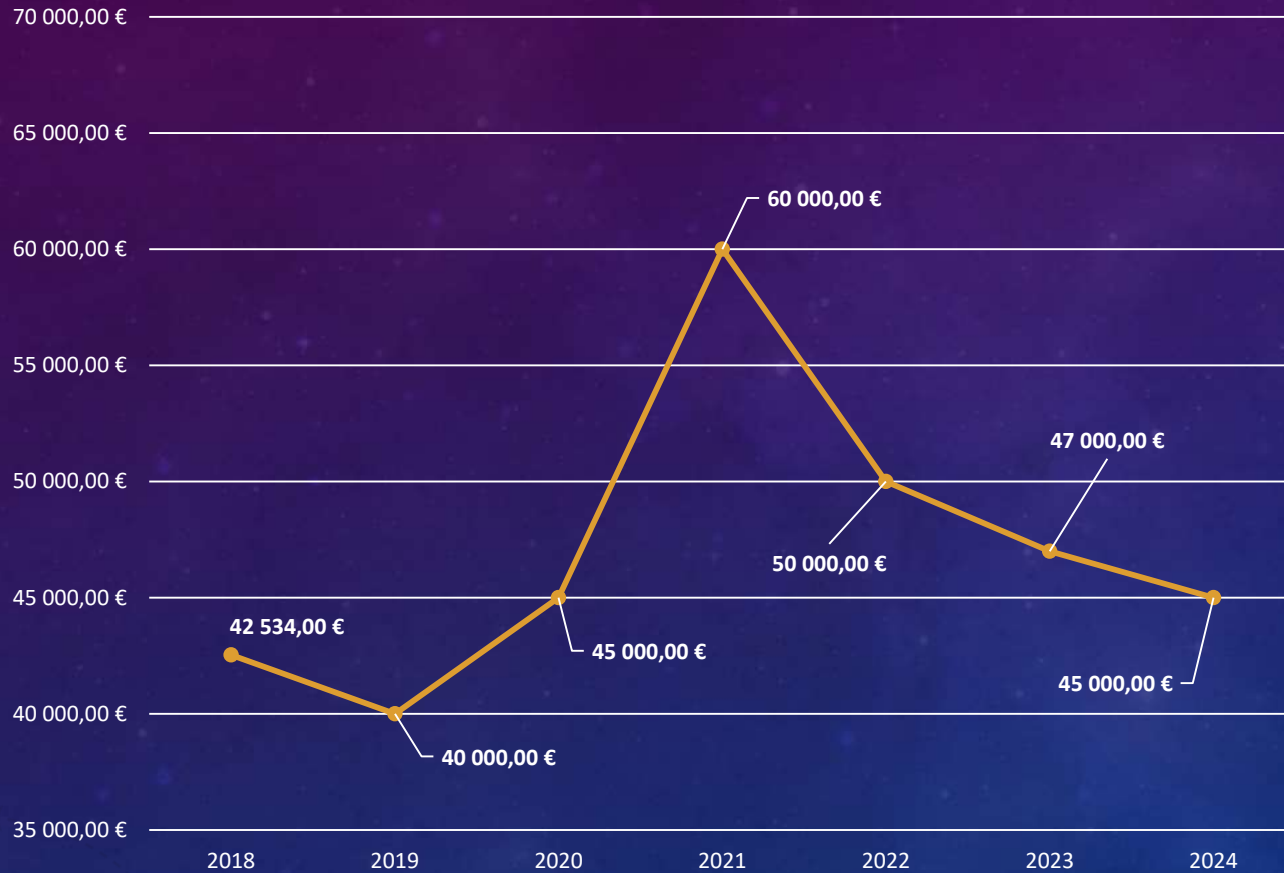
Sur **100** € perçus en 2023 :

- **90** € proviennent de la dotation communale
- **10** € proviennent des loyers du logement aux Marronniers
- **Aucune** recette exceptionnelle n'a été perçue.

Malgré sa réduction de 3 000 €, la dotation communale représente une part plus importante des recettes qu'en 2022 (+3 points). Aucun produit exceptionnel n'a été constaté.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## *Evolution de la dotation communale*

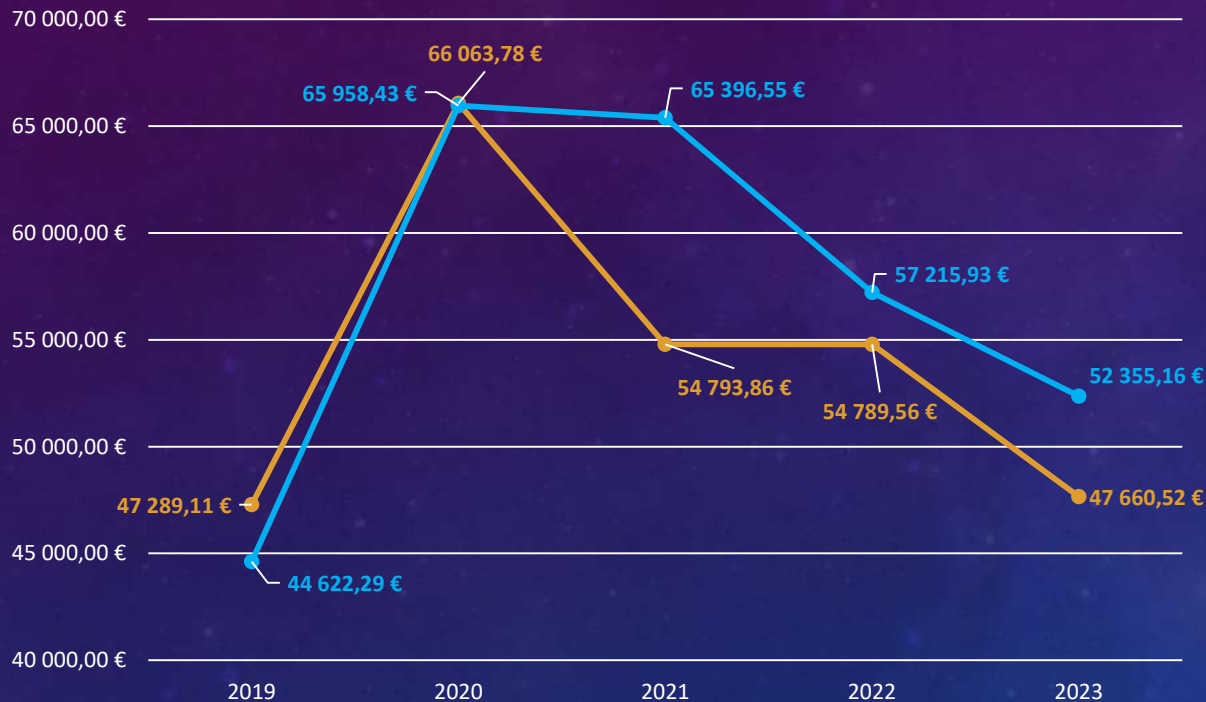


La dotation de la Commune a été stable entre 2018 et 2020.

Après une revalorisation en 2021 liée à l'organisation du repas des aînés, elle retrouve un niveau plus bas en 2022 et 2023 compte tenu de la baisse des dépenses de personnel. En 2024, la dotation communale retrouvera son niveau de 2020.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Evolution des charges et produits réels de fonctionnement



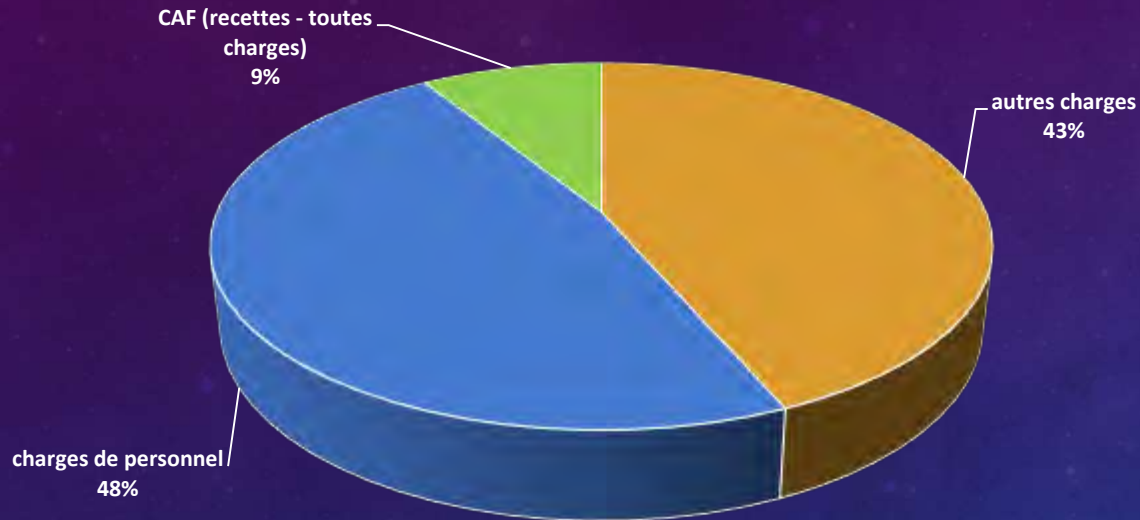
Après une forte augmentation des dépenses en 2020, elles retrouvent un niveau plus bas les années suivantes, notamment avec l'annulation du repas des aînés en 2021 pour cause de Covid, et l'arrêt des achats alimentaires liés également au confinement.

En 2022, les dépenses sont stables. La baisse des recettes est liée à la baisse de la dotation communale.

En 2023, les dépenses sont réduites (dépenses de personnel notamment). La réduction de la dotation communale est cohérente ; celle-ci permet de couvrir les dépenses et de générer de l'épargne sans pour autant qu'elle soit trop importante.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## La capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne nette



Avec **100 €** de recettes de fonctionnement, le CCAS

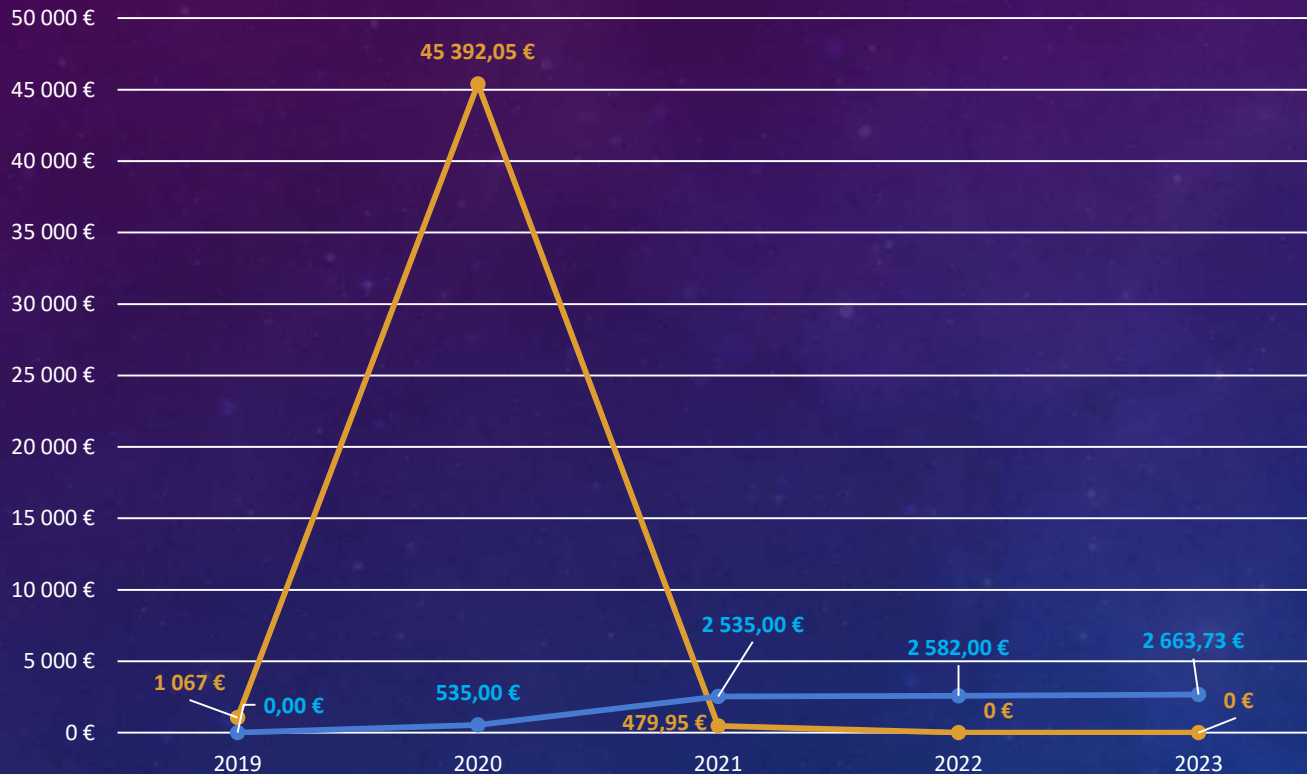
:

- paye son personnel à hauteur de **48 €**
- assume ces autres charges de fonctionnement pour **43 €**
- Dispose de **9 €** pour investir

La CAF est en hausse en 2023 par rapport à 2022 (+5%). Cela s'explique par une baisse des dépenses (de personnel notamment) plus importante que celle des recettes.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## L'investissement



En 2023, comme en 2022, le CCAS n'a pas investi.

La dépense importante constatée en 2020 correspond à la participation du CCAS au financement des logements sociaux de l'Espace Mercier (30 000 €) et à la réfection des menuiseries du logement.

Comme en 2021 et 2022, les recettes correspondent à l'amortissement des investissements antérieurs.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## Résultats

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2023	52 355,16
	<b>Total Recettes 2023 (A)</b>	<b>52 355,16</b>
	Dépenses de l'exercice 2023	50 245,52
	<b>Total Dépenses 2023 (B)</b>	<b>50 245,52</b>
	<b>Résultat de l'exercice 2023 (C=A-B)</b>	<b>2 109,64</b>
	Excédent de Fonctionnement reporté (D)	12 922,18
	<b>Résultat de clôture Fonct.(C+D)</b>	<b>15 031,82</b>
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2023	2 663,73
	<b>Total Recettes 2023 (E)</b>	<b>2 663,73</b>
	Dépenses de l'exercice 2023	0,00
	<b>Total Dépenses 2023 (F)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Résultat de l'exercice 2023 (G=E-F)</b>	<b>2 663,73</b>
	Excédent d'investissement reporté (H)	8 137,04
	<b>Excédent de Financement global (I+J)</b>	<b>10 800,77</b>

Le résultat est positif en fonctionnement, permettant d'augmenter l'excédent de fonctionnement.

Sans dépenses d'investissement, les recettes d'ordre liées aux amortissements permettant également d'augmenter l'excédent de cette section.

# SOMMAIRE

- Introduction
- Compte administratif 2023
- **Orientations budgétaires 2024**

# ORIENTATIONS 2024

## *Recettes de fonctionnement*

Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
65 396,18 €	52 355,16 €	65 431,82 €

Les recettes sont constituées de la dotation communale (45 000 €), des loyers de l'appartement aux Marronniers (5 400 €) et du résultat de fonctionnement (environ 15 000 €).

# ORIENTATIONS 2024

## *Dépenses de fonctionnement*

Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
65 396,18 €	50 245,52 €	65 431,82 €

Les dépenses concernées sont les suivantes et leur évolution tient compte :

- Organisation du repas des aînés et distribution de Gevaukdos
  - Stabilité des dépenses de personnel (1 agent à 50%)
- Continuité de l'amortissement des investissements antérieurs
- Reconduction d'aides diverses (téléalarme, bourse aux permis...)

# ORIENTATIONS 2024

## *Recettes d'investissement*

Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
10 722,04 €	2 663,73 €	13 116,77 €

Les recettes d'investissement inscrites au budget sont liées à l'amortissement des investissements antérieurs (2 316 €) et le résultat d'investissement précédent (10 800 €)

# ORIENTATIONS 2024

## *Dépenses d'investissement*

Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
10 722,04 €	0,00 €	13 116,77 €

Aucune dépense d'investissement nécessaire n'a été identifiée pour 2023.

Cependant, pour palier à des imprévus (travaux à réaliser aux Marronniers, panne de matériel informatique) et assurer l'équilibre budgétaire, certaines sommes sont à conserver.

# PREVISIONS 2024

## *Fonctionnement*

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Dépenses de fonctionnement par chapitre	Montants	Recettes de fonctionnement par chapitre	Montants
Chap. 011 - Charges à caractère général	30 315,82	Chap. 002 - Résultat de fonctionnement	15 031,82
Chap. 012 - Charges de personnel et frais assimilés	26 300,00	Chap.74 – Dotations, subventions	45 000,00
Chap. 042 - Op. d'ordre de transfert entre sections (amortis.)	2 316,00	Chap.75 – Autres produits de gestion	5 400,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	6 500,00		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>65 431,82</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>65 431,82</b>

# PREVISIONS 2024

## *Investissement*

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Dépenses d'investissement par chapitre	Montants	Recettes d'investissement par chapitre	Montants
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	8 116,77	Chap. 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	10 800,77
Chap. 23 - Immobilisations en cours	5 000,00	Chap. 040 - Op. d'ordre de transfert entre sections (amortis.)	2 316,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>13 116,77</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>13 116,77</b>

**Merci de votre attention !**